

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.08.2017

Numéro de version 6

Révision: 21.08.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit** HP Super
- **Code du produit** 0781 319 805...
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Secteur d'utilisation**
SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Catégorie du produit** PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
- **Emploi de la substance / de la préparation** Huile moteur
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur :**
ANDREAS STIHL AG & Co.KG
Badstr. 115
D-71336 Waiblingen
Tel: +49(0)7151-26-3237
Fax: +49(0)7151-26-8-3237
Email: info@stihl.com
- **Service chargé des renseignements :**
Produktmanagement Forsttechnik
Tel: +49(0)7151-26-3237
Fax: +49(0)7151-26-83237
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
ORFILA 01 45 42 59 59
Centre antipoison Berlin +49 (0) 30 30 686 790 (allemand ou anglais).
Informations sur le transport Tel.: +49-621-60-43333 Fax: +49-621-60-92664

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Mentions de danger** néant
- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

FR
(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.08.2017

Numéro de version 6

Révision: 21.08.2017

Nom du produit HP Super

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description** : Huile minérale hautement raffinée (IP 346 DMSO extrait < 3%) et additifs.

· **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 64742-53-6 EINECS: 265-156-6 Reg.nr.: 01-2119480375-34	distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités ⚠ Asp. Tox. 1, H304	10-<25%
Numéro CE: 918-481-9 Reg.nr.: 01-2119457273-39	Kohlenwasserstoffe, C10-C13, n-Alkane, Isoalkane, zyklische, < 2% Aromaten ⚠ Asp. Tox. 1, H304	10-<25%
Polymer	Phenol, polyisobutylene derivs. ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	1-<5%
Polymer	Phenol, (dimethylamino)-methyl poly isobutylene derivs. Aquatic Chronic 3, H412	1-<5%

· **Indications complémentaires :**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**

· **Indications générales :**

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

· **après inhalation** : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **après contact avec la peau** :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

· **après contact avec les yeux** :

Laisser ouvert les paupières et les rincer au moins 15 minutes avec de l'eau propre et courante.

En cas de maux continuels consulter un médecin.

· **après ingestion** :

Ne pas faire vomir.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

Poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité** : Jet d'eau à grand débit.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO)

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité :**

Porter un vêtement de protection totale

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.08.2017

Numéro de version 6

Révision: 21.08.2017

Nom du produit HP Super

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Tenir éloignées les sources d'incendie
Veiller à une aération suffisante
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Enlever de la surface de l'eau (par exemple, par absorption ou par aspiration)
Si une grande quantité du liquide coule, il faut la circonscrire et éliminer.
Absorber la matière avec un absorbant incombustible (par ex. sable, terre, kieselguhr, vermiculite) et collectez la dans les récipients destinés au traitement des déchets selon les dispositions locales.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Eviter tout contact avec les yeux et la peau.
Conserver au frais et au sec en fûts métalliques très bien fermés
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**
Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol
- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Stockage nécessaire dans un local collecteur
- **Classe de stockage :** 10
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.08.2017

Numéro de version 6

Révision: 21.08.2017

Nom du produit HP Super

(suite de la page 3)

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel :

· Mesures générales de protection et d'hygiène :

Ne pas prendre de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon

Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses

· Protection respiratoire :

Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

En cas d'aspiration insuffisante ou d'inhalation plus longtemps une protection des voies respiratoires est nécessaire.

· Protection des mains :

Gants résistant à l'huile

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Si le matériau des gants n'est supposé être soumis qu'un court instant à des éclaboussures, il est, alors, recommandé, pour une meilleure acceptation des utilisateurs, d'utiliser des gants tricotés avec plus de confort au porter.

Le choix du matériau des gants doit être fait en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être testée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

Épaisseur $\geq 0,35$ mm.

· Protection des yeux : Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

· Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales.

· Aspect:

Forme :

liquide

Couleur :

bleu-vert

· Odeur :

faible, caractéristique

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· valeur du pH:

Non déterminé.

· Modification d'état

Point de fusion :

non déterminé

Point d'ébullition :

non déterminé

· Point d'écoulement

-48°C

· Point d'éclair :

118°C (Pensky-Martens)

· Inflammabilité (solide, gazeux) :

Non applicable.

· Auto-inflammation :

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.08.2017

Numéro de version 6

Révision: 21.08.2017

Nom du produit HP Super

(suite de la page 4)

· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion : inférieure : supérieure :	0,6 Vol % 7 Vol %
· Pression de vapeur :	Non déterminé.
· Densité à 20°C:	0,866 g/cm ³ (DIN 51757)
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	non ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité : dynamique : cinématique à 40°C:	Non déterminé. 46,24 mm ² /s
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** Sources d'ignition.
- **10.5 Matières incompatibles:** Eviter le contact avec des oxydants forts.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Aucun, en cas d'utilisation conformément aux dispositions et du stockage réglementaire.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effet primaire d'irritation :**
 de la peau :
Un contact plus long et répété avec le produit diminue le regrainage naturel de la peau et mène à son dessèchement. Le produit peut être absorbé par la peau.
Le contact fréquent et permanent du produit avec la peau peut causer des irritations de la peau.
- **des yeux :** Petites gouttes peuvent causer une irritation temporaire des yeux.
- **Sensibilisation :**
Des personnes sensibles peuvent avoir des réactions allergiques. Cela est aussi valable au-dessous des seuils d'exposition établis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.08.2017

Numéro de version 6

Révision: 21.08.2017

Nom du produit HP Super

(suite de la page 5)

- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Une partie des composants est biodégradable.
- **Comportement dans des compartiments de l'environnement** :
- **Composant** :
Un produit suinté peut mener à la formation d'un film à la surface de l'eau qui réduit l'échange d'oxygène et entraîne le mort des organismes.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Peut s'accumuler dans les organismes.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques** :
- **Indications générales** :
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre) : polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT**: Non applicable.
- **vPvB**: Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation** :
Le produit convient au retraitement dans les installations appropriées et agréées. Les déchets sont, le cas échéant, à éliminer comme déchets dangereux.
Les chiffres clés des déchets mentionnés ci-dessous représentent des recommandations en vue de l'utilisation prévue du produit.

· Catalogue européen des déchets

13 02 05*	huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale
-----------	--

- **Emballages non nettoyés** :
- **Recommandation** :
L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.
L'emballage peut être réutilisé ou recyclé après nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA** néant

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.08.2017

Numéro de version 6

Révision: 21.08.2017

Nom du produit HP Super

(suite de la page 6)

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR/RID/ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	
· Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	
	Non applicable.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	
	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport : Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus	
· "Règlement type" de l'ONU:	
	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Service établissant la fiche technique :**

Les fiches de données de sécurité sont réalisées en coopération de Umweltkanzlei Dr. Rhein Beratungs- und Prüfgesellschaft mbH, Tel.: +49-(0)-5066-900990.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.08.2017

Numéro de version 6

Révision: 21.08.2017

Nom du produit HP Super

(suite de la page 7)

*PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**NIOSH: National Institute for Occupational Safety**Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2**Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2**Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1**Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3***. * Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR